



**CDEN mercredi 2 juillet 2014**

## **Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO**

**Fédération Nationale Enseignement - Culture – Formation Professionnelle Force Ouvrière**

Madame la Préfète  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le 18 juin, comme à l'occasion des CDEN, des milliers de PE ont manifesté pour répondre à l'appel de l'inter fédérale FO -CGT enseignants et territoriaux, qui rappelle que «*le décret d'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, loin de répondre à la demande des personnels, aggrave les inégalités territoriales (...) en laissant chaque commune organiser le temps scolaire*» - «*Les raisons de la mobilisation massive demeurent*»

*«Le nouveau ministre doit (...) retirer le décret de 2013. C'est le seul assouplissement possible.» «En s'obstinant (...) le ministre prend la responsabilité d'une rentrée chaotique»*

**Une mobilisation qui ne se dément pas : 1500 au ministère pour l'abrogation...**

**Dans les départements grèves, manifestations ont exigé le retrait des décrets Peillon /Hamon. Ils ont lancé un appel : « La rentrée ne doit pas, ne peut pas se dérouler dans ces conditions !**

En effet, cette réforme donne pouvoir aux maires de fixer les horaires dans le cadre de la loi, au mépris des principes d'égalité, de gratuité, d'obligation et de laïcité de l'école de la République.

Dans le département c'est la désorganisation la plus totale qui est annoncée.

Les communes du pays Salonnais changent, malgré les multiples concertations, les horaires annoncés.

Les enseignants de Vitrolles s'opposent à la municipalité qui après une consultation des conseils d'écoles hative, impose des horaires qui divisent les écoles.

Cuges les Pins, fait le bilan de l'application en 2013, condamne la réforme mais... modifie sans préavis les horaires mettant les écoles devant le fait accompli !

Marseille fait une volte-face très médiatisée, avec un vote des conseils d'écoles demandé, vote qu'un tiers des écoles boycottent. La municipalité décidant finalement d'appliquer une réforme, pourtant déclarée impossible à mettre en œuvre à Marseille.

Enfin Aix, après avoir fait le silence pendant de long mois, propose une série d'horaires pour finalement, semble-t-il, choisir ceux imposés par le CDEN du 18 avril, horaires jusque-là décriés par la municipalité à chaque conseil municipal.

Le conseil municipal du 21 juillet devant valider cette proposition.

Chaque commune se débat face aux problèmes liés à la mise en place de la réforme, et à l'obstination du ministre.

Le ministre s'entête, conduisant à une rentrée catastrophique dans toutes les écoles de ce pays ! Et une grande incertitude, à quelques jours de la sortie, dans des communes, comme à Cabriès, ainsi que dans toutes les communes qui maintiennent, au côté des personnels et des parents d'élèves, leur refus d'appliquer la réforme à la rentrée.

**« La rentrée ne doit pas, ne peut pas se dérouler dans ces conditions ! »**

Territorialisation de l'école et du statut avec l'intégration des projets d'école dans le PEdT, définition des obligations de services des PE par les élus locaux avec modification des congés, annualisation des remplaçants, menace d'annualisation des stagiaires, réquisition des salles de classe, atteinte à la laïcité et aux règles élémentaires de sécurité dans les écoles...

Le livre noir des Rythmes scolaires s'est déjà écrit dans les écoles les ayant subis depuis la rentrée 2013.

Le simple énoncé des problèmes non résolus et qui ne peuvent se résoudre qu'avec l'abrogation des décrets, donne l'ampleur de la déflagration qui se prépare à la rentrée !

**La Fédération Force ouvrière de l'enseignement, relayant la volonté de la majorité des enseignants estime qu'il est encore temps d'éviter le chaos à la rentrée et demande que ce CDEN fasse écho auprès du ministère de sa demande « Monsieur le ministre, écoutez les personnels et les parents d'élèves et suspendez immédiatement la réforme des rythmes scolaires. »**

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Roms, représentant FNEC FP FO